

"La coopération monétaire: les raisons d'un premier succès" dans Europe (22 juillet 1969)

Légende: Dans son éditorial du 22 juillet 1969, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, se félicite de la décision du Conseil, le 17 juillet 1969, de donner une suite favorable au mémorandum de la Commission (Plan Barre) sur la coordination des politiques économiques et la coopération monétaire des Six.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. GAZZO, Emanuele ; Réd. Chef GAZZO, Emanuele. 22.07.1969, n° 378. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"la_cooperation_monetaire_les_raisons_d_un_premier_succes"_dans_europe_22_juillet_1969-fr-17356ee2-4296-413e-aa5a-533dc59d579f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

La coopération monétaire: les raisons d'un premier succès

N'ayant pas épargné, dans le temps, certaines critiques ou réserves à l'égard des projets de la Commission visant la création d'un mécanisme monétaire, dans le cadre d'une coopération économique renforcée, il nous est d'autant plus facile, et agréable, d'exprimer aujourd'hui notre satisfaction pour le premier pas, important à bien des égards, accompli vers une harmonisation réelle des objectifs économiques à moyen terme et des politiques mises en oeuvre par les Six pour les atteindre (ce que la Commission appelle "la politique économique courante").

C'est en effet cette harmonisation, prélude à l'unification, que la Communauté doit se fixer comme objectif, cette harmonisation étant le seul moyen pour faire de l'union douanière une union économique et pour acheminer celle-ci vers l'union monétaire ou du moins vers une forme d'organisation monétaire qui - comme le dit M. Carli - se rapproche le plus d'un système dans lequel les taux de change rigides sont naturellement la règle. Mais ce ne sont pas les taux de change rigides qui font l'unité monétaire, comme ce n'est pas l'existence d'un mécanisme monétaire plus ou moins automatique, ou même d'un Fonds européen de réserve, proposé par M. Triffin et par d'autres, qui rend cohérentes et coordonnées, comme par enchantement, les politiques économiques des pays membres.

Or, il faut reconnaître que, peut-être en raison des circonstances dans lesquelles les propositions avaient été faites, ou de certains aspects des arguments avancés, le sentiment général avait été au début que le véritable but du triptyque proposé par la Commission était le mécanisme monétaire, les deux autres volets jouant plutôt le rôle de justification, sinon de trompe-l'oeil. Nous savons très bien que M. Barre et ses collaborateurs se sont défendus, avec vigueur et certainement avec sincérité, d'avoir jamais vu les choses sous une telle optique. Mais cette interprétation était presque inévitable. C'est certainement parce que tout le monde est plus ou moins prêt à consulter ou être consulté, quitte à procéder selon ses intérêts (réels ou supposés) et surtout selon ses impératifs de politique intérieure, alors que lorsqu'il s'agit de verser de l'argent dans une caisse commune, tout le monde devient extrêmement prudent. Entre temps la situation a évolué: la Commission a précisé davantage ses objectifs. Le correctif a été trouvé en faisant le chemin: l'engagement relatif aux consultations semble s'être renforcé, il est devenu un véritable "préalable" auquel on ne saurait pas renoncer. Parallèlement, l'ouverture de crédits, ne fut-ce qu'à court terme, est assujettie à des garanties et à des vérifications plus rassurantes, et qui seront sans doute précisées dans le document que les Gouverneurs des Banques doivent préparer pour l'automne.

Mais il y a quelque chose de beaucoup plus important. L'obstacle principal était, nous l'avions écrit, d'ordre psychologique et politique. Le soutien mutuel est la marque d'une solidarité totale, c'est-à-dire d'une solidarité qui doit s'étendre à tout, en amont comme en aval. Si la consultation devait être purement formelle, si tel ou tel autre partenaire était prêt aux aides mutuelles tout en faisant de la théorie des "mains libres" sa philosophie communautaire, cette solidarité ne serait qu'un mot creux, ne recouvrant aucune réalité.

Et bien, à tort ou à raison, on a l'impression que quelque chose a changé. A partir de ce changement - et nous l'avons dit - tout devient possible. C'est ce changement qui a permis de faire ce premier pas. D'autres pas seront faits si ce changement se confirme. C'est par exemple ce que l'on va voir aujourd'hui au Conseil des Ministres. Il faudra prêter beaucoup d'attention pour vérifier s'il s'agit d'une ouverture réelle, ou s'il ne s'agit que de trompeuses apparences ...